

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 2 juillet 2020

**SPORT : La Province mandatée par le Ministre Crucke. De son analyse dépendra la part de subsides wallons à recevoir par les communes pour leurs infrastructures sportives.**

Dans le cadre de la réforme du mécanisme de subventionnement des infrastructures sportives et s'appuyant sur la DPR, le Ministre wallon des Infrastructures sportives, Jean-Luc Crucke, a confié aux Provinces le rôle de dégager des synergies et des projets supracommunaux pour l'informer ensuite des priorités sportives et territoriales, pour les 10 ans à venir.

**Forte de son positionnement et de sa connaissance du terrain en la matière, la Province de Liège a d'ores et déjà lancé un appel aux communes de son territoire, anticipant ainsi les délais (non encore entérinés) à fixer par la Région.** En février, avant la crise sanitaire donc, le Ministre Crucke annonçait un résultat à fournir pour la fin du mois de juin... Une méthodologie de travail a rapidement été élaborée par le Service des Sports de la Province, l'objectif étant de convaincre le Gouvernement d'investir massivement pour les 75 communes concernées, sur base d'une analyse fine des besoins desdites entités.

Concrètement, l'idée est de partir de l'existant et de l'état de vétusté de celui-ci. Les Bourgmestres et Échevins des Sports ont été interrogés et, de la pertinence des informations qui seront ainsi collationnées dépendra la capacité de notre Institution à prioriser et défendre les besoins liégeois, au sens provincial du terme. **La balle est donc dans le camp des communes!**

Il leur reste 15 jours pour réagir... Après cela, le processus d'analyse des nouveaux projets sortira ses effets sur base des critères d'éligibilité (respect des valeurs éthiques, accessibilité, écoresponsabilité, performance énergétique et projet de développement sportif) et de priorisation (degré d'urgence, partenariat avec différents acteurs, maillage territorial, supracommunalité et mobilité) fixés par le Gouvernement wallon.

*"Soyons clairs, toutes les Provinces sont en lice dans une enveloppe budgétaire commune. Et la qualité de notre analyse des besoins et priorités doit permettre à un maximum de sportifs de pouvoir pratiquer leur activité dans des infrastructures performantes, plus ou moins proches de leur domicile"* précise Katty Firquet, Députée provinciale Vice-présidente en charge du Sport.

Première étape indispensable donc, la réalisation d'un cadastre le plus exhaustif possible. La Province dispose d'un outil depuis 2015, Cartosport (site web unique - <http://www.provincedeliege.be/fr/cartosport>) qui va être "upgradé" dans ce cadre pour être le réceptacle des centaines d'informations qui vont ainsi être transmises.

Il s'agira ensuite de confronter lesdits besoins avec les intentions tant des Fédérations sportives que des instances en place pour gérer l'approche supracommunale qui doit être le fil conducteur du travail demandé.

**Personne de contact**

Jonathan STAS, Collaborateur

Tel : 04 279 34 17

[Jonathan.stas@provincedeliege.be](mailto:Jonathan.stas@provincedeliege.be)

---